

3^{ème} partie – Activités économiques et emploi

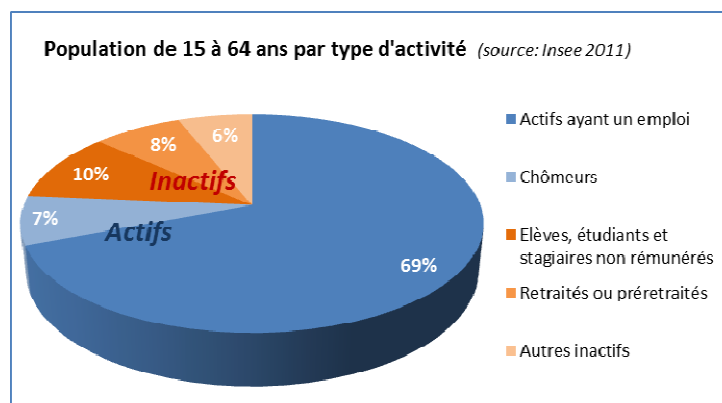
1. Caractéristiques des emplois et des actifs saviniens

A. UNE AUGMENTATION DU NOMBRE D'ACTIFS

Une hausse du taux d'activité

En 2011, la commune compte 18 701 actifs, c'est-à-dire 50% de la population totale. La population active occupée représente 16 936 saviniens.

Le nombre d'actifs a augmenté ces dernières années. On compte 145 actifs supplémentaires par rapport à 2006 (-9%).



Le taux d'activité des saviniens âgés de 15 à 64 ans, population réellement en âge de travailler, était de 76,4%(1) en 2011, soit en hausse par rapport à 2006 (75,5%) et 1999 (73,3%). Ce taux d'activité est supérieur à celui du département (75,2%).

Un taux de chômage dans la moyenne départementale

Passant de 8,5% à 9,4%, le taux de chômage a légèrement augmenté entre 2006 et 2011. Le taux de chômage de la commune se situe dans la moyenne départementale et est inférieur à celui de la région (11,7%).

En 2011, on dénombrait 1 765 demandeurs d'emploi à Savigny-sur-Orge.

(1) Le taux d'activité mesure la part des personnes actives (occupées ou non) sur la population totale.

B. L'ÉCONOMIE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

Un taux d'emploi de 0,37 en 2011

La ville comptait 6 396 emplois sur son territoire en 2011, soit une augmentation de 131 emplois par rapport à 2006 (6 266 emplois).

Savigny-sur-Orge reste une commune à dominante résidentielle, avec un taux d'emploi⁽²⁾ faible de 0,37 en 2011 : la commune offre 0,37 emploi pour 1 actif savinien occupé. Ce taux est inférieur à celui du département (0,79), de la région (1,05) et de la France (0,99). Globalement, la plupart des communes limitrophes présentent un taux d'emploi supérieur à Savigny-sur-Orge (Morangis : 1,07 ; Juvisy-sur-Orge : 0,64 ; Athis-Mons : 0,64 ; Viry-Châtillon : 0,57 ; Epinay-sur-Orge : 0,53 ; Morsang-sur-Orge : 0,29). Il apparaît donc que la commune constitue un pôle d'emploi relatif et reste sous l'influence des pôles majeurs d'entreprises de l'agglomération parisienne Paris et des environs (Orly, Evry, ...).

Toutes les catégories socioprofessionnelles ont un taux d'emploi inférieur à 1. La catégorie des "artisans, commerçants et chefs entreprise" est celle qui a le taux d'emploi le plus élevé (0,78). A l'inverse, le taux d'emploi pour les cadres et professions intellectuelles supérieures ainsi que celui des professions intermédiaires est faible (respectivement 0,27 et 0,35). Ce sont donc ces Saviniens qui probablement sont les plus représentés dans les emplois hors de Savigny-sur-Orge.

Catégorie socioprofessionnelle	Taux d'emploi
Agriculteurs exploitants	0,50
Artisans, commerçants, chefs entreprise	0,78
Cadres, professions intellectuelles supérieures	0,27
Professions intermédiaires	0,35
Employés	0,47
Ouvriers	0,38
Ensemble	0,37

Source : INSEE, 2011

Une majorité d'emplois dans le commerce et services

La majorité des emplois proposée sur le territoire de Savigny-sur-Orge est soit liée à l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale (44% des emplois contre 31% pour la moyenne départementale) soit aux commerces, transports et services divers (41% contre 51% pour le département).

Les activités industrielles et de construction sont présentes sur la ville (15%) et forment un effectif réel de près de 1 000 emplois. Cette donnée est assez importante pour être remarquée dans un contexte de réflexions franciliennes pour le maintien de l'industrie régionale voire son développement.

L'agriculture représente une part trop faible pour être visible sur le graphique, elle emploie 13 personnes à Savigny-sur-Orge en 2011.

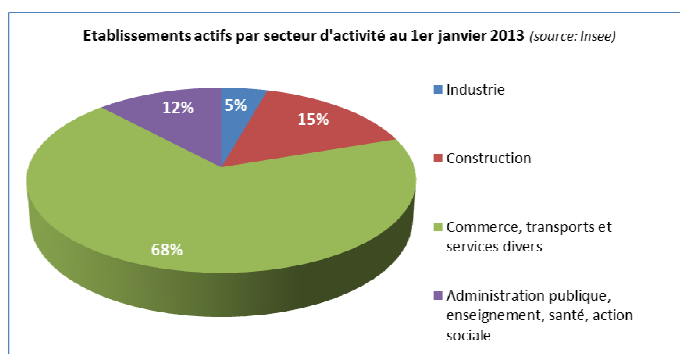


(2) Le taux d'emploi exprime le rapport entre le nombre d'emplois offerts par la commune et le nombre d'actifs ayant un emploi.

Le poids important des établissements commerciaux et de services

Le tissu d'entreprise de Savigny-sur-Orge est tourné essentiellement vers le service et l'activité commerciale. 288 entreprises ont été créées en 2013⁽¹⁾ équivalent à un taux de création de 17% par rapport aux entreprises déjà existantes, essentiellement dans le commerce, transports et services divers (70%).

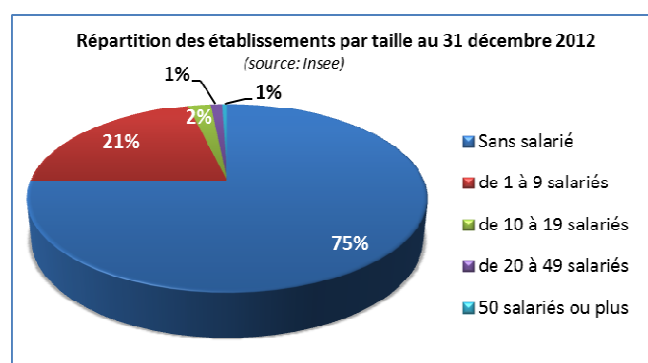
Au 1^{er} janvier 2013, la commune comptait 1 774 établissements⁽²⁾, dont 68% liés aux commerces, activités de transports et de services divers.



La taille des établissements

Le tissu économique est dominé par des microentreprises sans salarié et par de petites entreprises de moins de 9 salariés (96% des établissements).

Savigny-sur-Orge possède peu d'établissements de grandes tailles. Ces derniers concernent essentiellement l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale.



C. UNE PRÉDOMINANCE DE SAVINIENS «EMPLOYÉS ET PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES »

Les catégories des professions intermédiaires et des employés sont les plus représentées à Savigny-sur-Orge avec respectivement 5 535 et 5 023 saviniens en 2011. A elles seules elles totalisent 57% de la population active de la commune. En Essonne, on observe les mêmes tendances.

Entre 2006 et 2011, l'évolution va au renforcement des catégories des cadres et professions intellectuelles supérieures (+1 points), alors que les catégories des employés diminuent (- 1 points). Cette tendance est probablement liée à la hausse des coûts du foncier et des logements sur la commune.

La faible proportion de la catégorie artisans, commerçants et chefs d'entreprise sur la commune est à souligner.

Savigny-sur-Orge	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Total Actifs 15-64 ans
2006	3	847	3 741	5 676	5 115	2 994	18 376
2011	6	803	3 939	5 535	5 023	3 131	18 436

Source : INSEE, 2011

Les emplois proposés sur la commune sont globalement moins qualifiés que les actifs saviniens résidents.

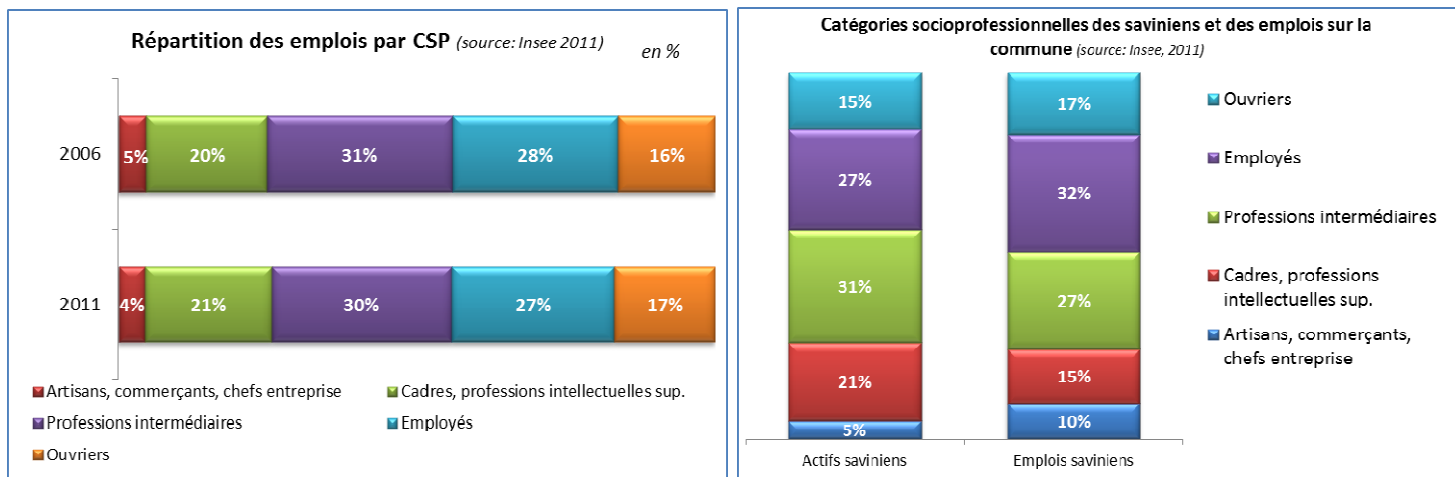
(1) Critères de l'INSEE pour répondre au concept de création d'entreprise: la création de nouveaux moyens de production ; les cas où l'entrepreneur reprend une activité après une interruption de plus d'un an ; les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise ; les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur.

(2) Définition de l'établissement selon l'Insee: unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique.

D. DES MIGRATIONS DOMICILE-TRAVAIL IMPORTANTES

Le lieu de travail des actifs saviniens

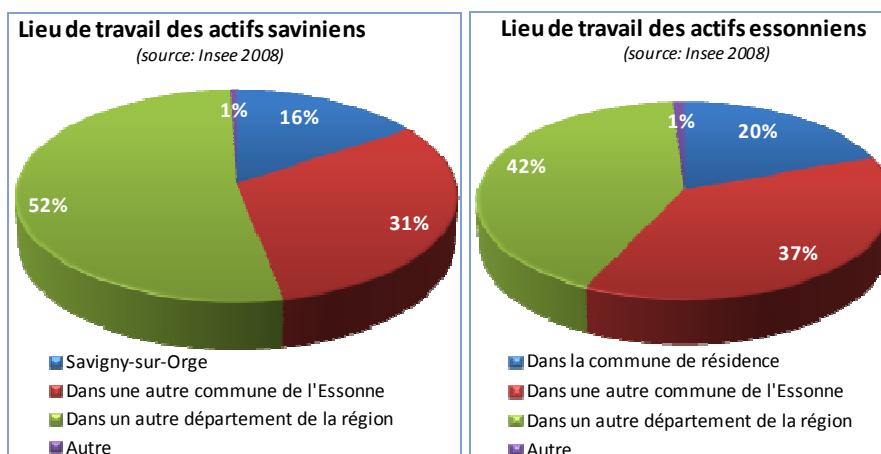
Les migrations pendulaires représentent des volumes de déplacements domicile-travail élevés : en 2008, 14 415 actifs saviniens quittent la commune pour travailler (84% des actifs) et dans le même temps 3 820 actifs provenant d'autres communes viennent exercer un emploi à Savigny-sur-Orge.



Selon les données INSEE 2008, seulement 16% des actifs saviniens de 15 ans ou plus travaillent sur leur commune de résidence. Cette part est inférieure à la moyenne départementale (20%).

31% des Saviniens se déplacent dans une autre commune de l'Essonne pour exercer leur emploi. Ainsi, moins d'un actif savinien sur deux travaille en Essonne (en intégrant ceux qui travaillent à Savigny-sur-Orge), démontrant une offre d'emplois hors du département plus importante.

La position géographique de Savigny-sur-Orge, située à l'extrême nord de l'Essonne et à proximité d'Orly, de Rungis, d'Evry et d'autres pôles d'activités comme Paris reliée par la ligne C du RER, explique que la part des actifs se déplaçant dans un autre département de la région ne soit pas négligeable (52%).



Ce sont les cadres et les professions intermédiaires saviniens qui ont le plus de difficultés à trouver un emploi sur la commune (seulement 8% et 11% travaillent à Savigny-sur-Orge).

A contrario, la catégorie socioprofessionnelle des artisans, commerçants, chefs d'entreprise s'approprient plus facilement les emplois offerts par la commune, avec 43% de ses actifs qui travaillent à Savigny-sur-Orge.

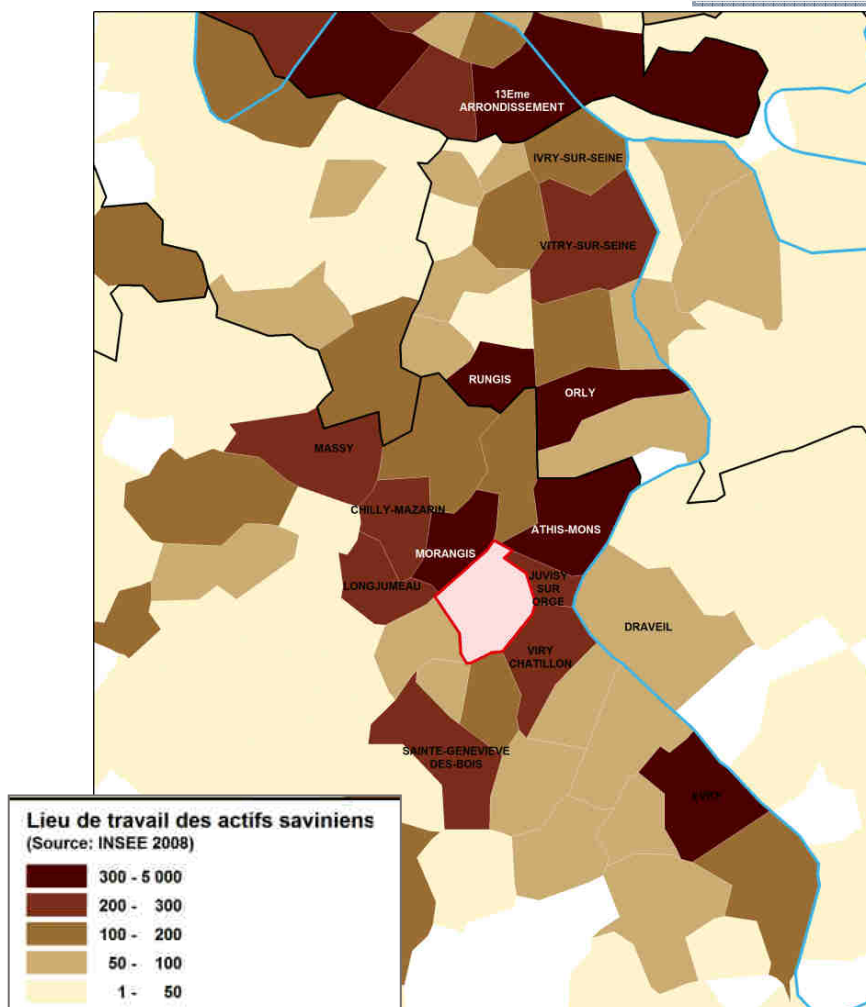
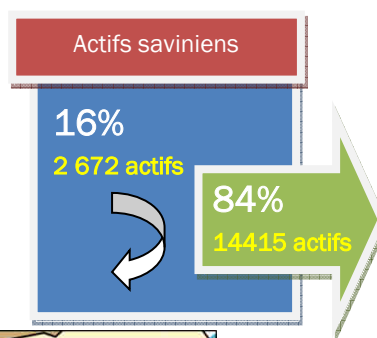
POPULATION ACTIVE DE 15 ANS OU PLUS AYANT UN EMPLOI PAR LIEU DE TRAVAIL ET CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

	Savigny-sur-Orge	Dans une autre commune du département	Dans un autre département de la région	Hors région
Agriculteurs exploitants	100%	-	-	-
Artisans, commerçants, chefs entreprise	43%	19%	37%	1%
Cadres, professions intellectuelles supérieures	8%	29%	62%	1%
Professions intermédiaires	11%	31%	58%	0%
Employés	22%	31%	47%	0%
Ouvriers	16%	39%	45%	1%
Ensemble	16%	31%	52%	1%

Source : INSEE 2008

En 2008, les pôles d'emplois les plus attractifs pour les actifs saviniens, en plus de la ville de Savigny-sur-Orge sont Paris (près de 3 600 actifs saviniens y travaillent) et les communes proches en Essonne et de Val-de-Marne :

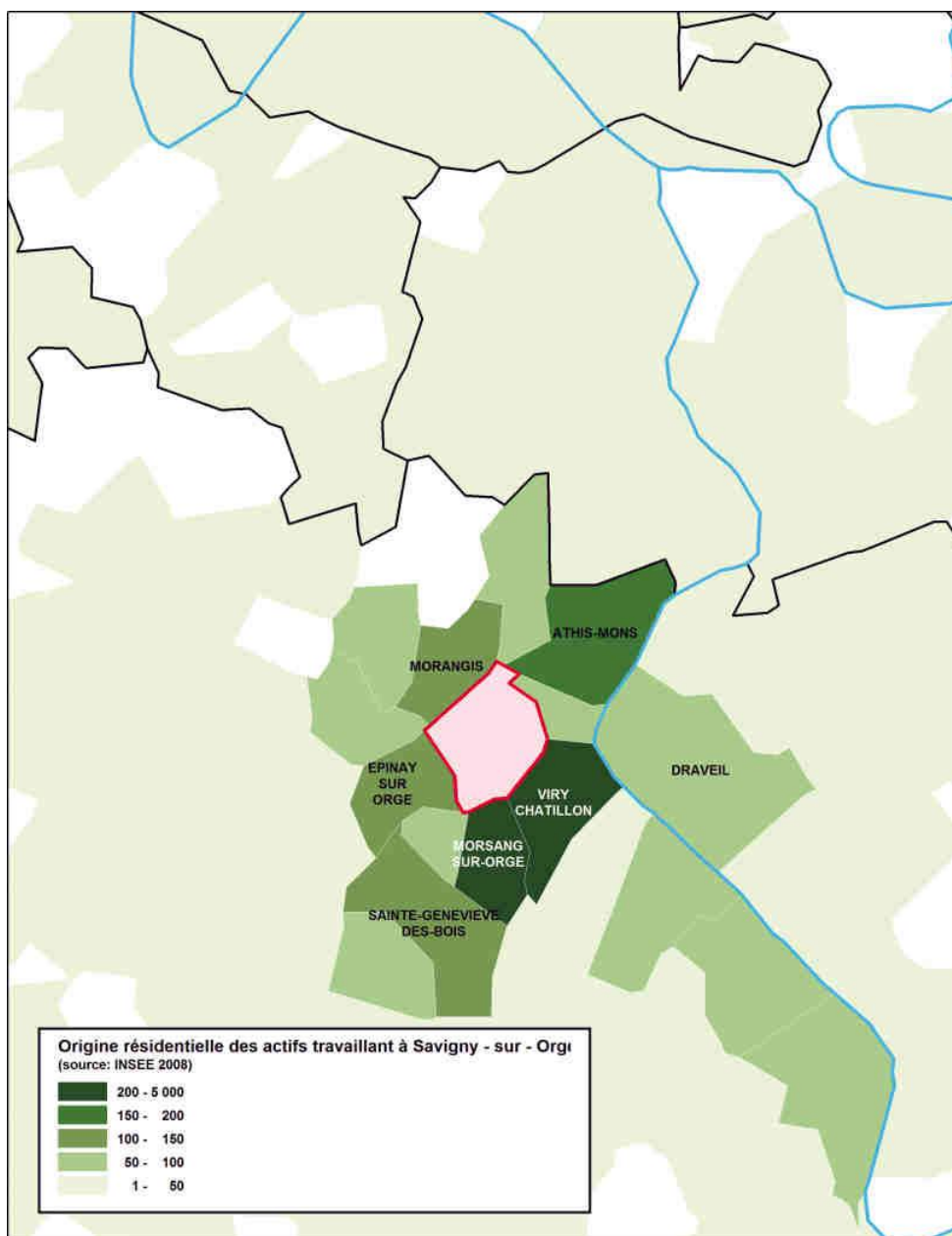
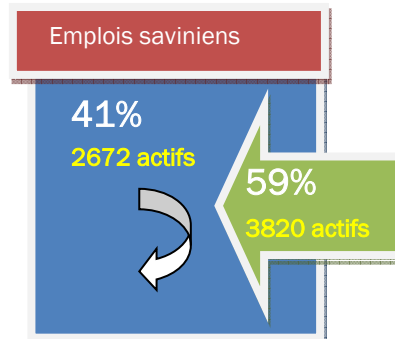
- Paris : 21,1% (3 598 actifs) ;
- Savigny-sur-Orge : 15,6% (2 672) ;
- Orly : 4,1% (699) ;
- Rungis : 2,8% (486) ;
- Evry : 2,6% (449) ;
- Athis-Mons : 2,6% (444) ;
- Morangis : 2,3% (397) ;
- Massy : 1,7% (289).



La provenance des actifs travaillant à Savigny-sur-Orge

41% des emplois de la commune sont occupés par des habitants de la ville, soit plus de 2 600 saviniens. Les origines géographiques des autres actifs sont variées compte tenu de la position géographique de la commune au nord du département de l'Essonne :

- 41,2% occupés par des saviniens (2 672 actifs) ;
- 3,8% en provenance de Morsang-sur-Orge (245) ;
- 3,7% en provenance de Viry-Châtillon (239) ;
- 3,0% en provenance d'Athis-Mons (195) ;
- 2,2% en provenance de Sainte-Geneviève-des-Bois (145) ;
- 1,7% en provenance de Morangis (111) ;
- 1,6% en provenance d'Épinay-sur-Orge (101).



2. Les pôles d'activités économiques

La situation de la commune proche des centres d'emplois, sa bonne accessibilité à Paris (A6, RER Comme) et sa capacité d'équipements en font un lieu de résidence plus que d'activités économiques.

Néanmoins la commune est dotée de fonctions économiques variées qui répondent aussi aux besoins de services de ses habitants. Ces fonctions sont réparties de façon différente sur le territoire communal.

A. UN COMMERCE DE PROXIMITÉ EN LINÉAIRE ET SUR LE PÔLE GARE

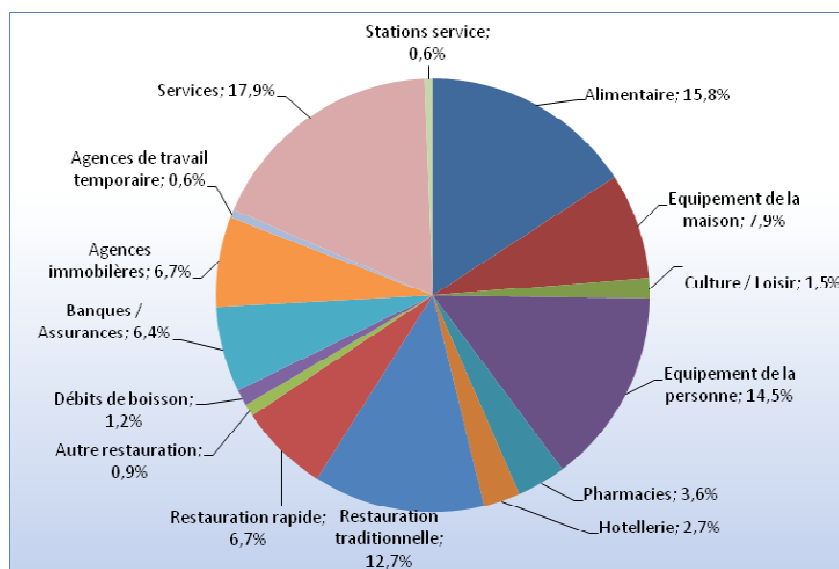
Le commerce sur Savigny-sur-Orge est réparti :

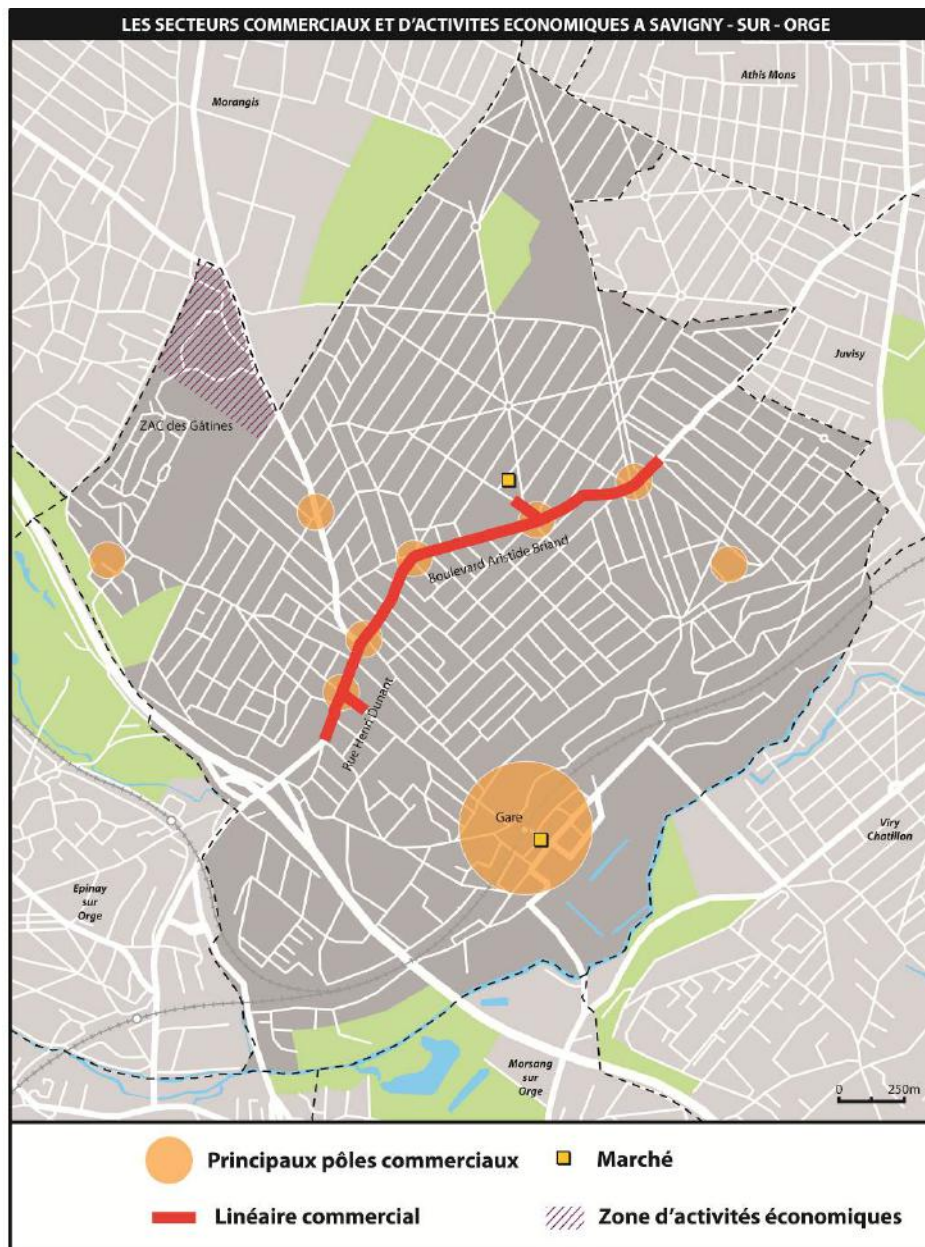
- ❖ sur deux pôles principaux :
 - le boulevard Aristide Briand,
 - le quartier de la Gare (rue du Mail, place Davout, Grande Rue, Gare RER, avenue Charles de Gaulle).
- ❖ Ainsi que sur d'autres petits pôles de quartiers : rue des Ecoles, Paix/Fromenteau, Liberté/Courteline, Somme/Allemane, et Clair Village.

Le niveau d'équipement commercial sur le territoire communal de Savigny-sur-Orge est satisfaisant avec 330 commerces et services divers en 2011.

L'axe commercial principal est constitué par la RD 25 (rue Henri Dunant et le boulevard Aristide Briand). Il s'agit surtout d'activités commerciales diverses : alimentation, restauration, commerces anomaux, et autres prestations de services. Ce linéaire commercial a pour contrainte de présenter un étirement de commerces sur une très longue distance (2,5km) difficile à concilier avec les démarches classiques de déambulation pédestre dans un quartier commerçant. Cela a des implications très fortes sur l'offre et la demande en stationnement. A ce jour, il n'est cependant signalé aucun dysfonctionnement majeur.

L'autre pôle commercial se situe dans le centre ancien autour de la gare. Les commerces proposés relèvent des mêmes catégories que sur la RD25.





Par ailleurs, la commune possède un marché forain dans chacun de ses pôles commerciaux :

- Dans le centre ancien avec le Marché Davout, situé entre le secteur de la Grande Rue, de la rue du Mail et la gare. Ce marché est également tourné sur la partie proche des communes de Morsang-sur-Orge et de Viry-Châtillon. Il s'agit du marché le plus actif de la commune. Il est ouvert les mardis, vendredis et dimanches matins ;
- Dans le quartier Jules Ferry : ouvert les jeudis matins et samedis après-midis, le marché compte plus de 500 m de linéaires d'étals intérieurs.



Marché Place Davout



Commerces de centre ville, rue du Mail

Une étude réalisée en 2014 par la CCI de l'Essonne met en évidence les constats et pistes d'amélioration suivants :

Taux d'équipement théorique :

	Essonne pour 10.000 habitants (A)	Pour 37.000 habitants (B)	Données actuelles Savigny-sur-Orge (C)	Estimation de l'offre manquante (D) B-C
Épicerie, supérette	3,1	11,5	9	2,5
Boulangerie	4,3	16	14	2
Boucherie, charcuterie	2,3	8,5	6	2,5
Poissonnerie	0,3	1	0	1
Produits surgelés	0,2	1	1	0
TOTAL ALIMENTAIRE	10,2	38	30	7
Fleuriste	2,5	9	7	2
Droguerie, quincaillerie, bricolage	0,6	2	1	1
Magasin d'équipement du foyer	1,3	5	1	4
Magasin de meubles	1,4	5	1	4
TOTAL EQUIPEMENT MAISON	5,8	21	10	11
Magasin de vêtements	5,9	22	5	17
Magasin de chaussures	1	4	1	3
TOTAL EQUIPEMENT PERSONNE	12,7	26	6	20
Librairie, papeterie	1,7	6	5	1
TOTAL CULTURE/ SPORTS/ LOISIRS	1,7	6	5	1
Total général	30,4	91	51	40

Insee, base permanente des équipements, estimation de population au 01/01/2013.

La commune peut tendre à plus de diversité dans son tissu commercial (équipement de la personne, cultures/sports/loisirs) et souffre d'un certain déséquilibre entre les deux pôles commerciaux principaux que sont le boulevard et la gare, avec notamment une très forte concentration des activités de restauration rapide sur la gare.

Concernant l'alimentaire, l'offre est satisfaisante et plutôt qualitative. Les activités manquantes sont compensées par la présence de commerçants sur les marchés.

Le boulevard Aristide Briand :

L'offre commerciale est étalée sur un peu plus de 1,5 km. Elle est concentrée sur le premier tronçon du boulevard qui va jusqu'au croisement avec l'avenue de la République. Ensuite, nous avons une offre plus diffuse, puis peu présente sur l'extrémité du boulevard. La deuxième partie du boulevard présente plus de rupture commerciale, notamment avec l'habitat.

Les locaux vacants contribuent aussi à la rupture commerciale et à dégrader l'image de l'offre sur la zone.

Les services ont une part importante sur le boulevard, mais l'ensemble reste plutôt équilibré avec les activités alimentaires et CHR, et dans une moindre mesure d'autres activités. Il y a plusieurs locaux vacants et assez régulièrement des changements de commerçants (encore à court et moyen termes). Ceci appelle une vigilance particulière car les commerçants sont en moyenne plus âgés que la moyenne de la ville et du département.

Le quartier de la Gare :

Le quartier de la gare a une configuration différente du boulevard. C'est un secteur plus petit et concentré, avec notamment la place Davout qui officie comme centre de la zone. Il y a quelques commerces sur le haut de la gare (avenue Charles de Gaulle) mais la majorité se situe du côté bas de la gare (coté place Davout). La rue du Mail et la Grande Rue représentent les principales artères commerciales de la place. La Grande Rue, qui a le

potentiel d'être une belle rue passante, est aujourd'hui complètement abandonnée et l'activité y est peu attractive.

Aujourd'hui le quartier de la Gare à une forte résonance alimentaire, notamment une importante présence des commerces de restauration rapide (kebab, fastfood, pizzerias et sandwicherie). Plusieurs locaux vacants en particulier sur la Grande rue qui est aujourd'hui très peu animée et des changements assez fréquents de commerçants, surtout sur les activités de Cafés-Hôtels-Restaurants (CHR) (forte concurrence).

B. LA ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DES GÂTINES

Les activités économiques non commerciales sont principalement localisées à l'intérieur de la ZAC des Gâtines, devenue **la Zone d'Activité Economique Communautaire de Morangis/ Savigny**.

Cette dernière, avec 8 hectares cessibles d'activités, constitue le principal pôle d'activités de la ville.

Ce secteur présente une vingtaine de petites et moyennes entreprises non polluantes appartenant à des secteurs très divers (informatique, publicité, systèmes automatisés, conditionnement et distribution de semences, hôtellerie, etc...).

On peut cependant faire le constat du relatif éloignement de ce pôle d'emplois des axes structurants de transports en commun et de l'absence de services de proximité pour les entreprises et leurs salariés, à l'exception d'un hôtel.



Zone d'Activités Economiques Communautaire de Morangis/ Savigny.

Une étude a été lancée par l'Agglomération des Portes de l'Essonne au 2ème semestre 2015 sur la requalification et la restructuration de la zone d'activité de Morangis-Les Gâtines.

Différents secteurs ont été identifiés et notamment celui de la zone d'activité de Savigny. Cette zone est une zone active, qu'il s'agit de conforter.

Les objectifs de cette requalification :

- Améliorer la visibilité et l'image de l'entrée sud de la ZAE
- Maintenir des activités structurantes
- Renforcer l'identité artisanale de la zone
- Offrir un cadre de vie qualitatif et animé
- Prolonger des continuités paysagères et écologiques

Les enseignements à retenir

Atouts et contraintes

- Le nombre d'emplois en augmentation (+271 emplois entre 1999 et 2008).
- Une zone d'activités économiques génératrices d'emplois.
- Des zones d'emplois proches de la commune en développement : Orly, Rungis, Evry, Paris ...
- L'axe de la RD25 très commerçants, ainsi que les abords de la gare.... mais pas de centralité compacte (linéaires)
- Deux marchés pluri hebdomadaires.

Contraintes et menaces

- Moins d'emplois que d'actifs ayant un emploi sur la commune.
- Une seule zone d'activités économiques....
- Les migrations pendulaires engendrent des conséquences néfastes à l'encontre de l'environnement et du cadre de vie des saviniens : temps de parcours, pollution de l'air, émissions de gaz à effet de serre, nuisances sonores.

Les perspectives d'évolution

- La diminution du taux d'emploi devant l'absence de foncier disponible pour des activités économiques.
- Des mutations commerciales qui fragiliseraient cette activité économique importante sur la Ville.

Les enjeux

Les enjeux de protection et de valorisation de l'environnement

- Réduire les distances de déplacement domicile-travail et par conséquent les consommations d'énergies et les émissions de gaz à effet de serre liées.

Les enjeux de développement économique

- Maintenir l'activité commerciale en centre-ville et sur la RD25.
- Préserver l'activité artisanale et industrielle existante en réhabilitant/aménageant des espaces publics de qualité au sein des zones souhaitées.

Les enjeux de solidarité et de cohésion sociale

- Continuer à diversifier les activités pour offrir davantage de possibilités d'emplois sur la commune aux actifs saviniens.
- Permettre l'implantation d'activités tertiaires (bureaux, commerces) en tissu urbanisé pour tendre à une mixité fonctionnelle.
- Prendre en considération les activités artisanales et commerciales pour les maintenir dans une logique de proximité vis-à-vis des saviniens.